

Repenser l'expertise Autour du Dictionnaire critique de l'expertise

*notes prises par Héloïse Berkowitz & Hervé Dumez
i3-CRG École polytechnique CNRS Université Paris-Saclay*

LE 19 JANVIER
2016, UN DÉBAT
A ÉTÉ ORGANISÉ
AU CSO AUTOUR
DE LA PARUTION
DU DICTIONNAIRE
CRITIQUE DE
L'EXPERTISE. LA
DISCUSSION A ÉTÉ
MENÉE PAR JEAN-
NOËL JOUZEL,
AVEC MADELEINE
AKRICH, EMMANUEL
HENRY ET ROBERT
BAROUKI.

Présentation de l'ouvrage par Emmanuel Henry (co-directeur de l'ouvrage)

L'expertise a été beaucoup travaillée par les sciences sociales mais l'origine de cet ouvrage est un projet ANR qui portait sur la question de l'indépendance des experts et de l'expertise. Le point de départ était que les sciences sociales sont prisonnières de certaines catégories du débat public : le conflit d'intérêt, l'indépendance, etc. Comment se dégager de ces grandes catégories pour revenir à la réalité du travail de l'expertise ? Le débat nous semblait prisonnier d'images idéalisées de l'expert public indépendant, des pouvoirs publics neutres, etc. Le projet intégrait donc des enquêtes de terrain et, ce qui est à la base de ce dictionnaire, un séminaire ayant rassemblé une vingtaine de spécialistes de l'expertise issus des sciences sociales (sociologie, histoire, science politique, *science studies*). Le moment pour poser de nouvelles interrogations à l'expertise semblait propice. En effet, dans cette longue histoire des recherches sur l'expertise, trois traditions de recherche permettaient de renouveler le questionnement. La première est celle qui s'interroge sur l'évolution de la recherche scientifique, son financement issu de plus en plus de sources privées avec une influence sur l'agenda même de la recherche, transformant par contre-coup les pratiques d'expertises. Le deuxième courant s'intéresse aux stratégies de production d'ignorance (l'« agnotologie » : science de la production d'ignorance) et au rôle des industriels dans cette production d'ignorance, avec l'exemple le plus célèbre du tabac. On trouve aussi dans ce courant, les recherches autour de la *undone science*, c'est-à-dire la science non produite, toutes les connaissances qui ne sont pas produites mais qui pourraient être utiles pour les travailleurs, pour les mouvements sociaux, etc. Enfin, le troisième courant, celui de la nouvelle sociologie politique des sciences qui s'intéresse aux inégales capacités des acteurs à peser sur l'orientation des politiques de recherche et sur les décisions politiques.

Ces trois apports permettent de poser la question de l'expertise d'une manière nouvelle. Le dictionnaire fait un panorama des recherches qui ont été menées, mais va plus loin en proposant une certaine homogénéité des approches défendues. Une thèse est adoptée et explicitée pour chacune des quarante entrées proposées par le dictionnaire (controverses, lanceurs d'alertes, indépendance, etc.). L'objectif n'était pas de constituer une somme définitive, mais de renouveler les questions théoriques.

Robert Barouki (toxicologue, directeur de recherche à l'INSERM)

Il s'agit d'un dictionnaire mais j'ai essayé de prendre les articles dans l'ordre et le tout se lit très bien de cette manière. J'aborde la question de l'expertise du point de vue des sciences exactes. J'ai donc parfois un point de vue quelque peu différent de celui des auteurs. Cette confrontation des points de vue avec les sciences sociales me paraît intéressante et fructueuse.

Le problème c'est que l'incertitude est quelque chose de tout à fait inhérent aux sciences. Nous sommes confrontés à l'incertitude de façon permanente, mais nous ne le prenons pas nécessairement comme quelque chose de fabriqué. Il n'est pas si aisé d'établir le rôle d'un facteur de l'environnement sur la santé. Nous pensons beaucoup aux facteurs de l'environnement qui peuvent affecter une grossesse et se manifester de manière différée 10 ou 20 ans après. Si on demande à une femme si elle a pris des médicaments pendant sa grossesse elle peut s'en rappeler, si elle a fumé, peut-être aussi. Si on lui demande si elle a été exposée au bisphénol A, il n'y a en revanche aucun moyen pour elle de répondre. On peut tenter de demander : est-ce que vous avez consommé des aliments dans des conserves, etc. C'est quelque chose en tant que tel d'extrêmement difficile. Dans le domaine santé et environnement c'est beaucoup plus difficile que la génétique, où la relation avec le phénotype est plus simple à mettre en évidence. C'est ce qui a fait que le domaine de la toxicologie a été moins considéré que les autres. Dans les projets ANR on a du mal face aux autres disciplines. Dans les comités d'experts multidisciplinaires on a tendance à aller piocher dans des disciplines beaucoup plus mécanistiques que dans nos disciplines sujettes à beaucoup plus d'incertitude. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de fabrication d'incertitude mais c'est plus complexe que cela.

Un article sur le cancer de Bert Vogelstein est paru récemment, dont le message tel qu'il a été reproduit par les médias est : le cancer, pour l'essentiel, relève du hasard (« *bad luck* »). Le rôle de l'environnement serait faible. Le cancer d'un organe donné serait en effet simplement lié au nombre de cellules souches dans cet organe. L'auteur a tiré la conclusion que si on a un cancer, c'est par manque de chance avant tout et non suite à une exposition à un toxique. L'idée est donc qu'il faut continuer à investir en thérapeutique et sans doute moins en prévention. En tant que telles, les données ne sont pas contestables mais l'interprétation est très sujette à caution. Puis il y a eu un autre article récemment qui disait exactement l'inverse. C'est un sujet très facile à mal interpréter, ce dont certaines organisations peuvent profiter. On a tout le temps des incertitudes et cela peut être manipulé. « Après tout, vous n'êtes pas sûrs donc on ne va pas arrêter une usine pour ça »...

Pour revenir à la toxicologie, je conteste un peu la définition donnée car la perspective est trop pratique et réglementaire, comme si la discipline n'était qu'un ensemble de tests pour vérifier le danger. Je voudrais revenir à une définition plus fondamentale. Dans toxicologie, il y a aussi détoxification. Les chercheurs qui travaillent de façon très fondamentale là-dessus essaient effectivement de trouver de nouveaux tests pour prouver la toxicité d'un élément, mais ils cherchent également à comprendre comment les organismes se détoxiquent et peuvent survivre dans un environnement potentiellement dangereux. Cette capacité des organismes à reconnaître et à détoxiquer est essentielle et relève de la survie, un peu comme la réaction immunitaire vis-à-vis des agents infectieux. Cette mise en perspective a pour intérêt de remettre la toxicologie à sa véritable place, et pas seulement de la présenter comme une

discipline qui développe des tests. C'est important parfois même auprès d'organismes réglementaires. Beaucoup d'experts et d'agences affirment qu'il faut faire une distinction entre un effet toxique et un effet adaptatif. Certains ont proposé le terme de « composés à activité endocrine » à la place de perturbateurs endocriniens, or l'endocrinologie caractérise la sécrétion d'hormones par le corps, donc le mécanisme est forcément endogène, et il semble donc inopportun de qualifier ainsi un composé exogène. Il vaut mieux en rester au terme de perturbateur endocrinien.

Il y a toute une littérature en toxicologie qui semble indiquer que les effets biologiques de détoxification sont des réactions naturelles. Mais il y a un coût à cette détoxification, et ce coût se traduit par une toxicité à très long terme. Par exemple, les cancers liés au tabac sont principalement dus à certains composés cancérigènes du tabac. Or ces composés sont toxiques parce qu'ils sont transformés dans l'organisme et donnent de manière très transitoire des dérivés extrêmement toxiques. L'objectif ultime de ces transformations est l'élimination de ces composés (donc c'est un objectif bénéfique) mais on n'y aboutit qu'en passant par des intermédiaires très dangereux. Il ne faut pas séparer cet aspect biologique de l'aspect toxique, car c'est une question de temps et d'adaptation.

J'ai trouvé intéressant aussi la mention des sciences de la réglementation (*regulatory science*), ici surtout vues sous l'angle de ce qui permet à des agences de prendre des décisions réglementaires. Mais cette discipline repose aussi sur l'apport de méthodologies nouvelles. D'autres points m'ont interpellé : l'*Evidence Based Medicine*, ou médecine par les preuves, est un domaine qu'on peut discuter. Néanmoins, c'est une approche qui introduit de la rigueur en médecine. Il faut bien constater qu'on a raconté beaucoup de bêtises en médecine. Nombre de médicaments actuellement sur le marché sont inutiles, voire toxiques. Face à cette médecine par les preuves, on trouve la médecine personnalisée qui, elle, dit : « je vais appliquer selon votre profil, une médecine particulière ». Elle semble en apparence contredire l'*Evidence Based Medicine*, mais ne s'y oppose pourtant pas réellement. Une bonne connaissance scientifique permet au médecin de saisir l'intérêt général d'une thérapeutique et les conditions dans lesquelles elle fonctionne. Mais s'il connaît à la fois l'état de la science et le patient, il peut savoir si cette thérapeutique s'applique ou non à ce patient. Ce n'est plus un art, mais bien une science au final. La science ne doit pas rester figée et doit se renouveler, mais elle reste bien une science dans cette perspective.



Madeleine Akrich (directrice de recherche au CSI, Mines)

Mon expérience de lecture a été très agréable. Moi aussi, j'ai suivi le fil et j'ai fait l'expérience d'une certaine légèreté. Chaque rubrique peut être comme une histoire ; les histoires prises ensemble sont très bien menées et se répondent les unes aux autres. Le propos est très clair avec un effort pour éviter le jargon et rechercher une

homogénéité d'écriture. L'idée est d'éclairer une catégorie avec une visée positive et montrer l'apport des sciences sociales sur le sujet.

La question de l'expertise avait été un peu périphérique dans mes travaux et cette lecture m'a beaucoup apporté. Lire le livre m'a permis de mettre de l'ordre dans ce que je savais, et j'ai aussi appris. On peut faire divers usages de l'ouvrage. Il donne à réfléchir et à revoir un certain nombre de concepts. J'ai réalisé très tard qu'on nous avait posé une question, sur lequel tout le monde a fait l'impasse au final. La question était : « La bonne expertise existe-t-elle ? ». Je ne vais pas non plus vraiment répondre à la question. Mais je vais me demander dans quelle mesure le livre permet d'apporter des réponses à cette question. Cette interrogation court dans tout le livre, mais elle est abordée avec une perspective que je qualifierais d'inverse. Le livre déploie beaucoup d'énergie à démonter certains critères utilisés pour évaluer l'expertise (l'indépendance, etc) et à mettre en évidence les obstacles nombreux qui s'opposent à la réalisation de ces critères. Il y a un parti pris des auteurs, lesquels revendiquent la dimension critique de leur ouvrage, qui contribue à redynamiser le débat, à proposer un renouvellement.

Le livre est de fait organisé autour de trois grands thèmes : le premier tourne autour de la question des modalités d'organisation de l'expertise. Il s'interroge sur la notion d'indépendance des experts, considérée souvent comme la condition d'une bonne expertise. Il montre d'abord comment l'organisation de la recherche elle-même rend difficile cette indépendance, tant elle est prise dans ce que certains considèrent comme une forme de marchandisation avec une intervention croissante des acteurs économiques. En second lieu, il insiste sur le fait que cette notion d'indépendance est envisagée d'une manière restrictive, comme si elle se réduisait à l'absence de liens financiers entre les chercheurs et les opérateurs privés : dans cette perspective, par exemple, l'État ou les acteurs publics sont considérés comme neutres, mais pourquoi le seraient-ils au final ? La réalité de nos expériences montre que nous sommes pris dans tout un ensemble d'attachements qui font qu'il est impossible – ou à tout le moins difficile – d'être indépendant. Face à cette difficulté, le livre présente l'expérience européenne : sous l'influence des sciences sociales, la commission a considéré à l'inverse que, puisque toute expertise était nécessairement située, il fallait reconnaître et valoriser les appartenances et les diversifier au travers du choix des experts.

Ce qui nous amène au deuxième thème du livre, l'émergence de nouvelles formes d'expertise reconnues, notamment celles émanant d'acteurs auparavant marginalisés, à savoir les non-spécialistes. Plusieurs entrées du dictionnaire renvoient à cette idée : contre-expertise, épidémiologie populaire, expertise profane, lanceur d'alerte, victime, etc. Malgré l'importance qu'ils lui donnent, j'ai trouvé les auteurs un peu prudents sur cette évolution. Ils mettent d'abord en question la possibilité d'un réel pluralisme puisque tout le monde n'a pas accès aux mêmes ressources ni aux mêmes connaissances : en particulier, les associations s'épuiseraient dans une quête de pertinence ; elles tendraient à devenir des experts comme les autres, perdant leur lien à la base, et du coup leur légitimité propre ; ce qui pourrait conduire à l'émergence de mouvements plus radicaux.

Si les auteurs considèrent « l'ouverture » de l'expertise comme un progrès, ils pointent des risques, notamment l'euphémisation et la délégitimation du politique. Mais ne font-ils pas l'hypothèse d'un monde politique qui resterait inchangé dans cette situation ? Ne faut-il pas au contraire réinventer le fonctionnement de la politique ? Sinon, on se trouve pris dans une alternative peu satisfaisante avec d'un

côté une expertise qui absorberait la politique et, de l'autre, une instrumentalisation de l'expertise par la politique qui ferait une sorte de cadrage en amont en posant des questions auxquelles l'expertise devrait répondre.

Lors des recherches que j'ai menées avec Vololona Rabeharisoa (2014) sur les communautés de malades, nous nous sommes rendu compte que les associations réalisent un énorme travail de traduction, d'articulation entre politique et connaissance, précisément parce qu'elles essaient de casser l'inéluctabilité de décisions politiques basées sur une connaissance univoque et ayant posé un cadrage des problèmes qui ne prend pas en compte le point de vue de ces communautés. Ce qui les intéresse, ce n'est pas la connaissance pour la connaissance, c'est bien de travailler sur le lien entre politique et connaissance. Est-il possible aujourd'hui de faire de la politique en laissant à d'autres le soin de faire de l'expertise, ou faut-il réinventer la politique ?

Troisième grande thématique abordée par le livre : les conditions de production des connaissances sur lesquelles les experts peuvent s'appuyer. Comme l'a rappelé Emmanuel Henry, il y a tout un ensemble de développements autour de la production de l'ignorance. Au delà, le livre apporte un certain nombre d'éclairages sur ce qui contraint le travail scientifique, à commencer par l'organisation des laboratoires et les modalités de leur évaluation : le fait de vouloir publier dans un certain nombre de revues considérées comme de meilleure qualité va délimiter fortement le champ de ce qui est recherché, de même que la recherche de financements.

L'existence de standards comme l'*Evidence Based Medicine*, qui fait l'objet d'une notice, opère un double cadrage sur la façon dont on étudie les questions et ensuite sur la façon dont le tout est repris par l'expertise, la « force » des recommandations étant proportionnée au « niveau de preuves » des recherches, en faisant l'impasse sur le fait que l'essai randomisé contrôlé qui correspond au plus haut niveau n'est possible que sur des questions de recherche bien spécifiques.

Réponse de Emmanuel Henry

Il est vrai que la perspective adoptée est celle des sciences sociales. Dans le cas des *regulatory sciences*, l'accent a été mis sur l'institutionnel et moins sur la nature même de ces sciences.

Dans un certain nombre de notices, nous expliquons que des choix implicites sont faits sur les standards, les bonnes pratiques. Les implications politiques de ces choix qui apparaissent techniques devraient faire l'objet d'investigations et de discussions. Il a été beaucoup question de l'hybridation, de l'irruption de l'expertise profane, mais il nous a semblé, empiriquement, que le mouvement n'était pas si net que cela dans les secteurs de la santé au travail et de la santé environnementale, notamment parce que les asymétries de ressources se maintiennent.

Pascal Marichalar (co-directeur de l'ouvrage et auteur de la notice « Indépendance »)

Ce qui est présent aussi, c'est la question des intentions. Il y a aussi beaucoup de gens qui ont une pratique poussée dans une certaine direction sans pour autant avoir d'intention de cacher, de transformer ou autre. On est tous pris dans nos attachements. Un épidémiologiste américain, David Ozonoff, définit une catastrophe sanitaire comme quelque chose que même une étude épidémiologique parvient à mettre en

évidence. Sur l'épidémiologie, ce qui est fascinant, c'est la manière dont beaucoup de politiques vont faire appel à des experts pour mener une étude en sachant à l'avance qu'ils ne vont pas y arriver parce que le nombre de victimes n'est pas suffisant ou parce que trop de facteurs entrent en compte, ce qui pose une question sur la façon dont on pense la science elle-même. Je ne sais pas comment renouveler l'expertise, mais un confort du sociologue c'est la capacité de titiller les gens sans avoir à faire de propositions de changement, et les laisser gérer. Il faut repolitiser ou redémocratiser le débat, car on a tellement d'affaires où l'on sait que les gens ont été exposés à des toxiques, par exemple du plomb dans l'eau. On est sûr qu'il y a eu exposition mais il faut une preuve que c'est bien cette exposition-là qui a créé la maladie des gens. On comprend que les victimes aient le sentiment qu'il n'y a pas de justice car on ne sait pas pourquoi le cadastre a été fait comme ça.

DÉBAT

Question : Dans la lignée de ce qu'a dit Madeleine Akrich, sur les questions d'environnement, il y a un tropisme qui consiste à comparer les questions d'environnements avec d'autres questions. Sur le Sida il y a moins de facteurs à prendre en compte. Je ne pense pas que les associations s'épuisent, la scientification des actions est une source de développement. Il y a un certain nombre d'associations qui se créent avec une contre-expertise et une capacité à dénoncer la science officielle. L'effet produit est peut-être moins visible mais il est présent. Autre question sur le sujet : dans mon expérience de sociologue, j'ai vécu la violence des experts « légitimes » (les médecins) à l'égard des connaissances profanes.

Question : Je reviens du Québec où j'ai contribué à monter des savoirs. Deux commentaires sur l'articulation entre art médical et production scientifique. Ce qui me frappe c'est que sur la formation médicale, les étudiants en médecine n'ont pas l'impression de suivre une formation scientifique, en France comme en Amérique du Nord. Ce qui est intéressant c'est le passage du savoir profane au savoir expérientiel (qui n'est pas nécessairement que profane). Je me pose la question de la force (mais aussi de l'inhibition) des associations. Beaucoup de gens sont coincés aux entourlures par l'organisation même des associations, qui ont assis leur légitimité sur le droit des malades, ce qui les met dans une position de syndicalisme, de défense des droits plus que de progression du savoir.

Question : Il y a des associations de quartier dans les grandes villes pour que les habitants suivent le développement de leur quartier. Les habitants sont confrontés à des experts, et ils vont donc chercher leur propre expert, chacun a son expert et plus personne ne sait ce qu'est la vraie expertise.

Question : Qu'est-ce qu'un expert, et qu'est-ce que l'expertise ? « Un homme compétent est un homme qui se trompe selon les règles » a dit Paul Valéry.

Robert Barouki : Les expositions, à la pollution, au stress psychologique, etc., c'est un peu flou. L'idée de l'exposome c'est de rassembler toutes les expositions (environnementales, sociales) que nous pouvons subir lors de la vie entière, dès la phase embryonnaire. Il s'agit d'un concept un peu idéal qui pousse tout le monde à récolter des informations sur absolument tout. C'est important d'avoir une compréhension intégrée à



Turm at Architektonika

la fois dans le temps et dans l'espace. Cela a été introduit dans la loi santé, et c'est une victoire que ce soit admis par la France. Il y a quelque chose d'intéressant en France, c'est que la science officielle n'a rien d'un consensus. Tout le monde publie dans des journaux de qualité des positions contradictoires. Mais il y a une bonne relation quand même, notamment avec certaines associations.

L'expert toxicologue, cela peut être quelqu'un qui peut aller devant un tribunal et intervenir. Mais ce que les gens entendent par là, c'est quelqu'un qui a un minimum de connaissances scientifiques qui l'autorisent à avoir un avis reconnu sur un sujet. Mais il n'y a pas que les experts officiels, attitrés.

Question : Et lorsque l'on est au croisement de deux expertises ?

Madeleine Akrich : Quand on est à cheval sur certaines sous-disciplines médicales, c'est là que l'expertise des patients peut être décisive pour faire l'articulation. La micro-délétion 22q11 correspond à un syndrome complexe et se traduit par des manifestations très variées qui apparaissent seules ou en association comme des problèmes cardiaques, cognitifs, rénaux, etc. Pendant longtemps, elle a été connue sous plusieurs noms en fonction des spécialités, et ce sont les associations de patients qui ont réussi à faire exister cette maladie de manière transversale. Ce sont elles aussi qui ont posé l'hypothèse, basée sur leur expérience, d'une prévalence forte de schizophrénie chez les personnes atteintes. Les associations ont donc participé à la construction d'un savoir scientifique reconnu.

Sinon, je dois dire que j'ai un peu regretté que le dictionnaire ne consacre pas de notice aux termes expert et expertise. La définition classique indique que l'expression d'une connaissance scientifique devient expertise lorsqu'elle est articulée à un processus décisionnel. C'est la capacité à s'appuyer sur un certain nombre de connaissances pour orienter l'action. Certains débats sont liés à l'ambiguïté autour de cette notion, car on utilise aussi ces termes d'expert et d'expertise pour désigner la maîtrise par une personne de savoirs ou de savoir-faire. Les experts préexistent-ils à l'expertise ? Ou est-ce l'expertise qui produit les experts ? C'est l'élaboration de ce processus collectif qui me semble le point important, chacun apportant des connaissances, un domaine privilégié, un point de vue, mais quelque chose d'autre se construisant dans l'interaction entre les différents acteurs engagés dans le processus.

Emmanuel Henry : Ce processus d'expertise renvoie à des processus extrêmement différents selon les disciplines, champs d'action, etc.

Question : Qu'est-ce que c'est qu'un expert ? On a des critères institutionnels en ce qui concerne le choix des experts dans nos comités, très liés au nombre de publications, etc. Dans le champ de l'expertise réglementaire, il suffit juste d'être employé en tant que toxicologue, même sans grande expérience ou publications, pour être impliqué dans l'expertise réglementaire. On peut être amené à donner des avis sur des études toxicologiques sans avoir énormément d'expérience spécifique sur le sujet. Tout à l'heure, vous avez associé la science réglementaire avec l'innovation, ce qui m'a mis mal à l'aise parce qu'on est dans un champ très juridique. Le côté juridique fait qu'on a toujours un train de retard par rapport à la science. Quand on voit le mal qu'on a à faire progresser des pratiques, qui ont pourtant des implications majeures sur les décisions prises dans les dossiers chimiques par exemple, je suis mal à l'aise avec cette idée que la science réglementaire tenterait de rattraper l'évolution des méthodes. On est toujours très en retard au niveau du réglementaire par rapport à ce que l'on peut faire du point de vue scientifique.

Robert Barouki : Je suis d'accord qu'il y a du retard. Même lorsque ce n'est pas tamponné réglementaire, beaucoup d'études industrielles cherchent à être pionnières en matière de réglementation.

Jean-Noël Jouzel : Pour compléter, je m'intéresse aux mesures d'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides. Les recommandations réglementaires datent de 1977, donc elles ont presque 30 ans. Henri a raison de dire qu'il y a un décalage immense entre la science réglementaire, la façon dont elle se fait, et la science plus classique.

Question : À quel moment l'expertise intervient-elle ? Est-ce pour définir une commande ? Etc. Faut-il prévoir un processus de décision ? Est-ce qu'on peut choisir une bonne expertise sans s'être posé la question ?

Madeleine Akrich : J'avais participé à un groupe de recherche sur les apports des sciences sociales au travail de la Haute Autorité de Santé. Nous avons insisté sur la capacité des sciences sociales à revenir sur le cadrage des questions et à faire un tour d'horizon sur les questions de sorte qu'elles soient pertinentes pour un maximum de gens. Je n'ai pas eu l'impression que cela avait eu des effets sur la Haute Autorité de Santé, peut-être parce qu'ils ont eu l'impression que le processus proposé était trop long. Les délais sont restreints, les moyens sont confortables mais restreints eux aussi ; donc les acteurs foncent, ils restent sur des méthodologies qu'ils maîtrisent et dont ils sont sûrs qu'elles sont opérationnelles.

Les temporalités sont très contrastées : il y a le temps du politique qui va beaucoup plus vite que celui de la science, ou même des sciences sociales. Les conflits de temporalité sont problématiques.

Question : Je travaille dans un grand groupe pharmaceutique, quel est l'usage du chiffre ? Le sujet est déplacé sur la bataille du chiffre plutôt que sur ce que l'on va en faire ensuite, c'est-à-dire le processus de décision. Par exemple sur la pénibilité au travail on est passé de 80 à 81 db au travail. Qui se rend compte de ce que cela représente opérationnellement ?

Jean-Noël Jouzel : *La confiance dans les nombres*, ouvrage de Theodore Porter (1996), un Américain, montre qu'on la retrouve de manière récurrente.

Robert Barouki : C'est la question des seuils qui est sous-jacente. On peut avoir une gradation plus grande en fonction des seuils. On a ce même problème dans d'autres domaines : quel est le seuil d'un perturbateur endocrinien par exemple ?

Emmanuel Henry : Je travaille sur la notion de valeur limite, on focalise beaucoup les attentions sur la précision de la valeur alors que ce qui compte c'est son application sur le terrain.

Conclusion de Jean-Noël Jouzel : Nous avons eu deux lectures très différentes du livre au sens où Robert nous invite à être très prudents sur la notion d'expert, et à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain de l'expertise, tandis que Madeleine nous invite à l'audace, à aller plus loin, notamment sur le plan du rôle des associations. Le positionnement du dictionnaire reste critique, mais la notion de dictionnaire critique est elle-même ambiguë. Nous lui avons donné trois sens : celui du dévoilement ou de la dénonciation, classique en sciences sociales, celui de la déconstruction de notions qui organisent notre compréhension de l'expertise (indépendance, transparence, etc. qui ont des effets pervers), et enfin, celui de la volonté de réflexivité sur les notions de sciences sociales qui sont les plus utilisées pour analyser ces sujets (agnotologie, lanceurs d'alertes, etc). Ce dictionnaire est donc critique d'au moins trois manières, et

peut-être de mille et une manières. Il reste cependant le problème épistémologique du statut du cas, propre aux sciences sociales. On peut toujours trouver des cas illustrant, par exemple, la prise de pouvoir des associations dans les questions d'expertise (le cas des malades du cancer du sein, celui des malades du Sida, etc.), mais on peut également trouver des cas illustrant l'inverse... Nous sommes confrontés à une limite méthodologique de la sociologie qualitative : jusqu'où peut-on faire parler un cas pour d'autres cas ? On a incité les auteurs des notices à faire ce travail, à faire parler le plus possible un cas. Mais, dans les faits, on n'arrive jamais à un très haut niveau de généralité ■

Références

- Henry Emmanuel, Gilbert Claude, Jouzel Jean-Noël & Marichalar Pascal (2015) *Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Porter Theodore M. (1996) *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life, reprint*. Princeton (NJ), Princeton University Press.
- Rabeharisoa Vololona, Moreira Tiago & Akrich Madeleine (2014) "Evidence-based activism: Patients', users' and activists' groups in knowledge society", *BioSocieties*, vol. 9, n° 2, pp. 111-128.